

Chaumont, le 28 juin 2022.

Communiqué de Presse

### **Troisième Comité d'orientation de la Conférence santé de territoire Centre et Sud Haute-Marne.**

**Dans le cadre de la Conférence santé de territoire, un nouveau Comité d'Orientation (CO), élargi aux communautés professionnelles de santé, de participants aux ateliers et ordre des médecins et de représentants du « Copil santé », s'est tenu le 27 juin 2022 en Préfecture de la Haute-Marne à Chaumont<sup>1</sup>.**

Tenue en présence de Mme CAYRE (Directrice Générale de l'ARS Grand Est), Mme BAILLE (Directrice Générale du CHU de Dijon Bourgogne) et Mme GOURDET (Directrice régionale du groupe ELSAN), cette troisième rencontre a permis de rendre compte aux élus des premiers ateliers alimentant la feuille de route du projet territorial de santé centre et sud Haute-Marne.

Ce travail vise à organiser une gradation des soins au sein d'un pôle territorial formé des Centres Hospitaliers de Bourbonne-les-Bains, Langres et Chaumont et de leurs équipes afin de répondre aux besoins des usagers du territoire. Il vise à améliorer l'offre de soins sur l'ensemble du territoire.

Ce CO a permis de partager le besoin d'enrichir, de porter et mettre en œuvre de cette feuille de route avec les professionnels centre et sud Haute-Marne, à travers ces équipes et filières territoriales. Ce travail va se poursuivre avec l'ensemble des parties prenantes, accompagnées par l'ARS, et ce dans le calendrier prévu et donc jusqu'au début de l'automne avant d'être présenté au cours du quatrième trimestre 2022 à l'ensemble des parties prenantes, après validation par le Comité Scientifique et Organisationnel.

Les ateliers réunissent, des professionnels hospitaliers (publics et privés) et libéraux des différents secteurs et établissements du territoire, dont le CHU Dijon Bourgogne et le groupe ELSAN. Ces professionnels de la santé travaillent au sein d'une même filière de soins et doivent définir quelles actions mettre en place aujourd'hui, demain et après-demain afin d'assurer la meilleure réponse aux besoins des usagers du territoire dans cette filière. Le CSO composé de personnalités expertes, s'assure de la complétude des actions souhaitées au vu des connaissances actuelles.

Les élus ont souhaité rappeler que le travail doit se poursuivre dans le cadre validé par Olivier Véran le 13 décembre dernier. Il ne doit écarter aucune réflexion quant à l'organisation du territoire de santé Centre et Sud Haute-Marne et prendre en compte les dernières actualisations réglementaires et fonctionnelles.

Au cours de ce comité, l'ensemble des participants a réaffirmé à l'unanimité l'attention forte portée à la problématique de la continuité de l'offre de soins, sujet immédiat pour le territoire centre et sud Haute-Marne et rendant nécessaire une collaboration au sein d'équipes de territoire des professionnels des Centres Hospitaliers de Chaumont, Langres et Bourbonne les bains. Cette collaboration est la clef de voute pour assurer cette offre de soins malgré les difficultés en ressources humaines soignantes médicales et non médicales de notre territoire.

---

<sup>1</sup> S'appuyant sur le processus de concertation territoriale initié en 2021 par la Préfecture de la Haute-Marne et l'ARS Grand Est, avec le concours du CHU de Dijon et du groupe ELSAN

Pour rappel, le Comité d'Orientation réunit les représentants élus des collectivités et intercommunalités mobilisés en faveur de la rénovation de l'offre de santé Centre et Sud Haute-Marne. Il a pour objectif d'accompagner les réflexions et les travaux conduits dans le cadre de la Conférence santé de territoire dont il valide, à intervalles réguliers, les principales étapes.

**Contacts Presse :**

Conseil départemental - Adrien GUENÉ : 03.25.32.88.02 / 06.32.87.45.66.

ARS GE – [ars-grandest-presse@ars.sante.fr](mailto:ars-grandest-presse@ars.sante.fr)

Préfecture - Lysiane BRISBARE : 03.25.30.22.54/06.86.80.52.55